
Enquête 2024 Perspectives mobilité – Enseignement supérieur Rapport sur la population de l'UdeM

Le volet Enseignement supérieur de l'enquête Perspectives mobilité a pour objectif de brosser le portrait des habitudes de déplacements domicile-campus des étudiant(e)s et employé(e)s des universités et des autres établissements d'enseignement supérieur de la région métropolitaine de Montréal. L'enquête vise aussi à recueillir des données permettant d'outiller les institutions de la région voulant agir pour promouvoir des alternatives de mobilité qui pourraient améliorer la satisfaction de leur population, en plus de contribuer à la réduction de la congestion et des émissions de gaz à effet de serre (GES) en lien avec les déplacements domicile-campus.

Pour vous remercier de votre contribution à l'effort de collecte de données et vous outiller, l'ARTM vous offre un rapport personnalisé sur le portrait de mobilité des répondant(e)s de votre organisation.

Contexte de l'enquête et recrutement

L'enquête a été réalisée entre octobre et novembre 2024. La plupart des répondant(e)s ont été ciblé(e)s via des courriels directs, tandis que d'autres ont été recruté(e)s via des mentions de l'enquête dans l'infolettre de leur institution ou sur les médias sociaux. Un total de **1177 enquêtes complètes** a été reçu pour votre institution, avec un taux de compléTION de 97 % et un temps médian de 6 minutes pour compléTER l'enquête.

Profil des répondant(e)s

Un total de 1177 réponses complètes a été reçu pour l'enquête.

Statut des répondant(e)s

Pour le statut, il était possible de cocher multiples options (d'où un total potentiellement supérieur à 100 %).

Variable	Observations	Pourcentage
Étudiant(e) - temps plein	369	31,4 %
Étudiant(e) - temps partiel	66	5,6 %
Employé(e) - temps plein	657	55,8 %
Employé(e) - temps partiel	138	11,7 %
Stagiaire interne	7	0,6 %
Stagiaire externe	14	1,2 %
Autre	11	0,9 %

Pour la suite de ce rapport, seuls deux statuts seront considérés : **étudiant(e)** (à temps plein ou à temps partiel, n = 435), et **employé(e)** (à temps plein ou à temps partiel, n = 733). Les répondant(e)s ayant coché les deux statuts sont pris(e)s en compte dans les statistiques des **étudiant(e)s** (n = 62). Les personnes ayant seulement déclaré un statut de stagiaire ou un statut « autre » sont ignorées (n = 9).

Genre

Les personnes ne s'identifiant pas comme femme ou homme, ou n'ayant pas répondu à la question, ne sont pas incluses dans les figures ci-dessous. Ceci représente 12 observations pour les étudiant(e)s et 23 observations pour les employé(e)s.

Étudiant(e)s (n = 423)

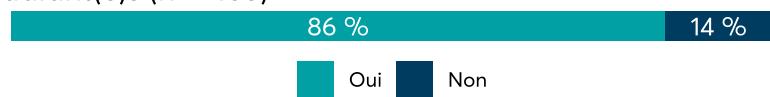


Employé(e)s (n = 710)



Possession d'un permis de conduire

Étudiant(e)s (n = 435)

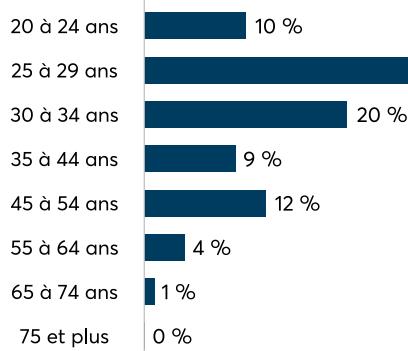


Employé(e)s (n = 733)

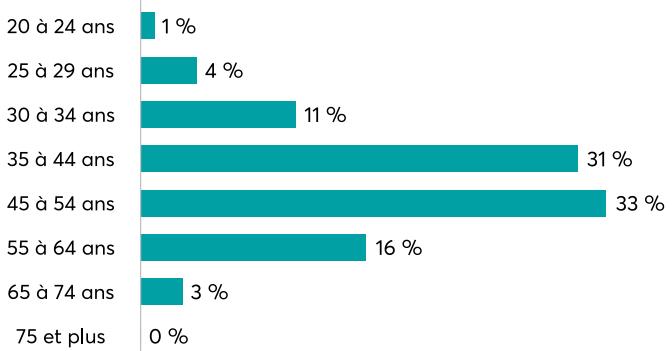


Groupe d'âge

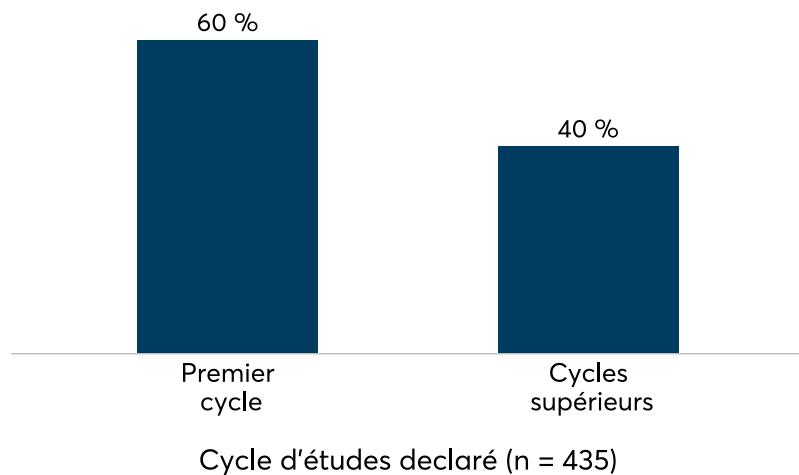
Répartition des âges - Étudiant(e)s (n = 435)



Répartition des âges - Employé(e)s (n = 732)

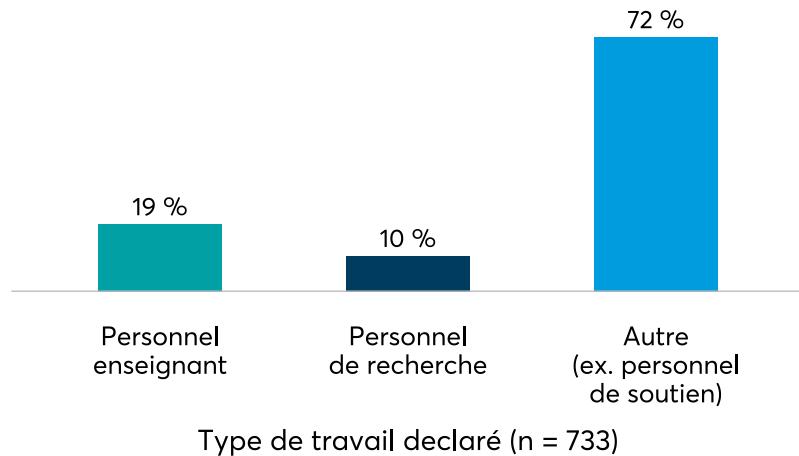


Cycle d'études déclaré par les étudiant(e)s



Type de travail déclaré par les employé(e)s

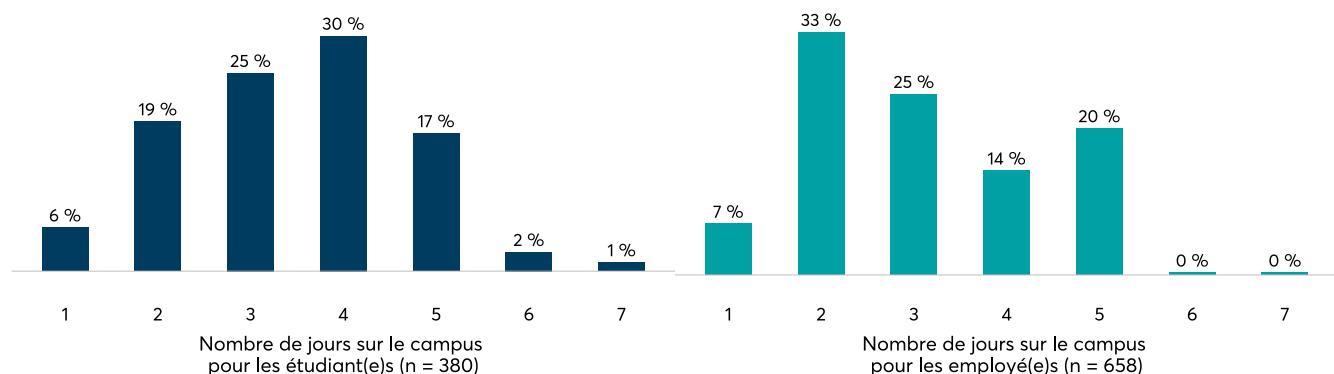
La question a été posée uniquement aux personnes ayant déclaré **exclusivement** un statut d'employé(e) (à temps plein ou à temps partiel). Il était possible de cocher plusieurs réponses, d'où un total potentiellement supérieur à 100 %.



Nombre de jours au campus et télétravail

Les étudiant(e)s ont déclaré se rendre sur le campus en moyenne 3,5 jours par semaine, contre 3,1 jours par semaine pour les employé(e)s (voir figure ci-dessus).

Parmi les employé(e)s à temps plein, 83 % ont un travail compatible avec le télétravail, au moins partiellement (n = 640). Parmi les employé(e)s pouvant télétravailler et se rendant au campus au moins une fois par semaine, la moyenne du nombre de jours en télétravail est de 2,1 jours par semaine (n = 489). En moyenne, 65 % de ces employé(e)s aimeraient faire davantage de télétravail.

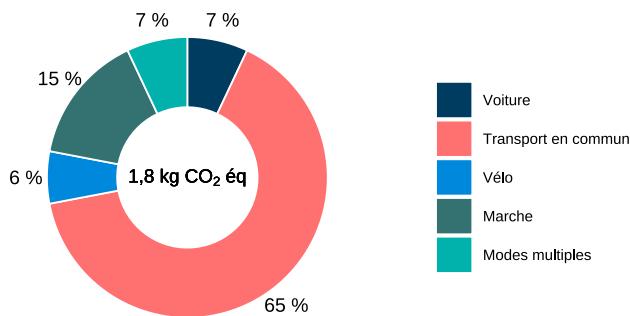


Mode de transport principal pour se déplacer du lieu de résidence au campus

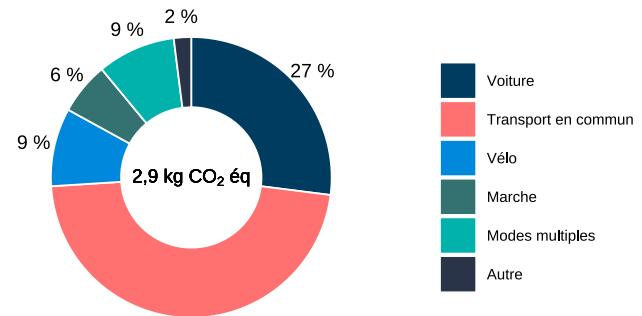
Précision : les parts modales et bilan de gaz à effet de serre présenté(e)s ci-après sont calculé(e)s pour une journée de navettage typique. Les résultats sont pondérés par le nombre de jours en présentiel de chaque répondant(e).

Les principaux modes de transport des étudiant(e)s sont le transport en commun (65 %) et la marche (15 %). Du côté des employé(e)s, ce sont le transport en commun (47 %) et la voiture (27 %) qui prédominent, comme on peut le voir dans les figures ci-après.

Pour les employé(e)s à temps plein se rendant au campus, en moyenne 36 % des jours travaillés le sont en télétravail (n = 591).



Répartition du mode principal pour les étudiant(e)s
n (parts modales) = 380
n (GES) = 374



Répartition du mode principal pour les employé(e)s
n (parts modales) = 658
n (GES) = 641

Détails de l'utilisation de la voiture

Parmi les étudiant(e)s qui se rendent au campus en voiture, 85 % sont des conducteur(-rice)s seul(e)s, 15 % des conducteur(-rice)s avec passager(-ère)s, et 0 % des passager(-ère)s (n = 34). Parmi les étudiant(e)s ayant déclaré utilisé plusieurs modes, 72 % utilisent la voiture dans leur combinaison (n = 29).

Parmi les employé(e)s qui se rendent au campus en voiture, 91 % sont des conducteur(-rice)s seul(e)s, 6 % des conducteur(-rice)s avec passager(-ère)s, et 3 % des passager(-ère)s (n = 172). Parmi les employé(e)s ayant déclaré utilisé plusieurs modes, 68 % utilisent la voiture dans leur combinaison (n = 57).

Distances

La distance domicile-campus moyenne (sur le réseau) est de 14,3 km pour les étudiant(e)s (n = 374), contre 16,1 km pour les employé(e)s (n = 641). Les distances domicile-campus médianes sont quant à elles de 9 km pour les étudiant(e)s et 10,6 km pour les employé(e)s.

Utilisation du transport collectif (bus, métro, REM, train) dans les 30 derniers jours

Cette question portait sur tous les motifs (travail mais également loisir, magasinage, etc.).

Étudiant(e)s (n = 435)



Employé(e)s (n = 733)

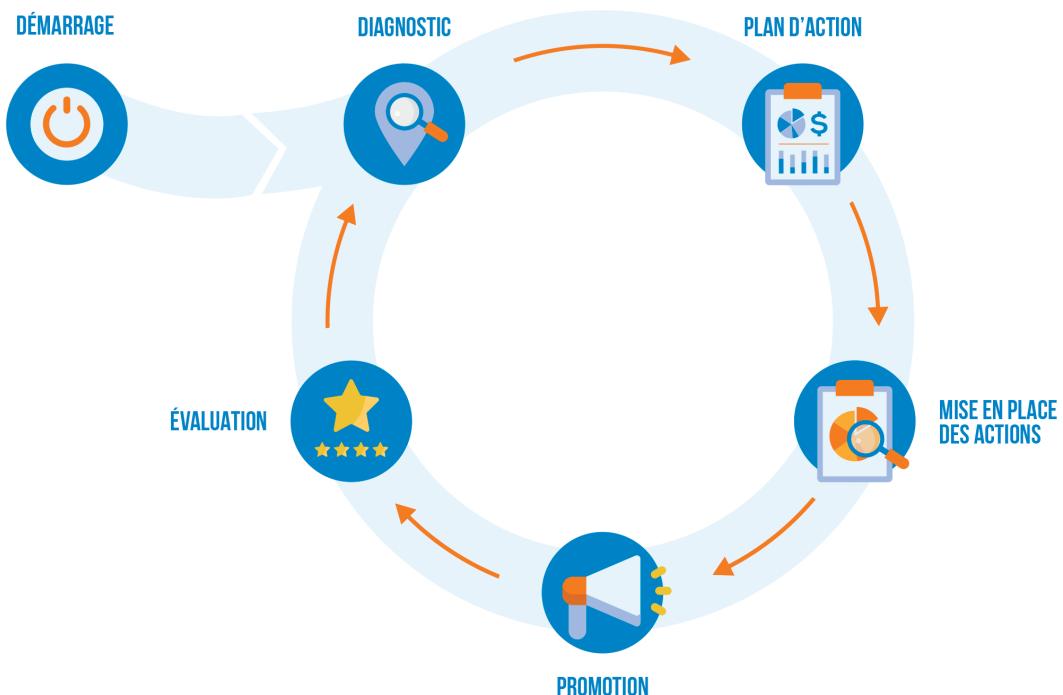


Passez à l'action en contactant votre CGD !

Contact : info@cgd-metropolitain.com

MOBA et MOVIA, les centres de gestion des déplacements (CGD) de la région métropolitaine, des Laurentides, de Lanaudière et de la Montérégie, offrent une expertise-conseil en mobilité durable et des solutions pour réduire l'utilisation de l'auto solo.

Plan de gestion des déplacements (PGD)



Le PGD est une démarche structurée qui vous aide à définir une stratégie claire pour intégrer la mobilité durable. Il permet de planifier et de prioriser les solutions les mieux adaptées à votre contexte.

- ✓ Identifiez les tendances et opportunités de mobilité dans votre organisation
- ✓ Mettez en place des solutions concrètes et efficaces qui lèvent les obstacles à la mobilité durable
- ✓ Améliorez le bien-être, la productivité et la rétention de votre communauté
- ✓ Établissez votre empreinte carbone et fixez-vous des objectifs de réduction

Services

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">✓ Plan de gestion des déplacements✓ Interventions à la carte<ul style="list-style-type: none">— Cartographie des codes postaux— Animation de comités— Ateliers et conférences (ex. : Fresques de la mobilité)— Vélo-fête— Études et recherches | <ul style="list-style-type: none">✓ Plan de déplacement scolaire✓ Coordination de campagnes |
|---|--|

Des services adaptés à vos besoins.

Visitez le site !

www.cgd-metropolitain.com